

COUT DES FORMATIONS ET PRISES EN CHARGE 2012

intitulé	durée du cycle h	coût formation (base 5 stagiaires)		participation du stagiaire	
		pris en charge par OPCA (*)		<u>non pris</u> en charge par AGEFOS/PME	
		par heure	coût total		
Audio visuel	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Bureautique : excel	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Bureautique : powerpoint	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Bureautique : word	8 x 3 = 24	15 €	360,00 €	10 €	par module de 3 h
Comptabilité	4 x 3 = 12	20 €	240,00 €	10 €	par module de 3 h
CCNS convention collective	1 x 2,5 = 2,5	0 €	offert	0 €	le module de 2,5 h
Gestion G1	2 x 3 = 6	20 €	120,00 €	10 €	par module de 3 h
Gestion G2	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Gestion G5	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Management M3	3 x 3 = 9	20 €	180,00 €	10 €	par module de 3 h
Management M4	2 x 3 = 6	20 €	120,00 €	10 €	par module de 3 h
LV Anglais	19 x 2 = 38	20 €	760,00 €	126,60 €	cycle 03/04/12 à 28/06/12
Secourisme PSC1	2 x 6 = 12	7,25 €	87,00 €	40 €	par module de 12 h

(*) OPCA = AGEFOS/PME

Remarques :

- 1) Les factures sont adressées à l'association ou à l'OPCA de rattachement par le CROSA à l'issue de la formation.
- 2) La prise en charge du coût de formation par AGEFOS/PME sera possible si votre association **est adhérente et cotisante, et à condition que :**
 - * une demande de prise en charge préalable soit faite
 - * le stagiaire suive un minimum de 6 heures de formation
 - * le stagiaire soit salarié de la structure , ou que
 - * le stagiaire soit dirigeant bénévole éligible de la structure (Président, Secrétaire, Trésorier) et après acceptation de l'OPCA.

A Strasbourg le 5 mars 2012.

Bernard SIMONIN

Président de la Commission Formation